

Schirmeck

Réhabilitation du quartier des Mésanges : toute une histoire

Mercredi 29 novembre a eu lieu une réunion publique, à Schirmeck, afin d'informer les habitants sur l'avancée du dossier concernant la réhabilitation du quartier des Mésanges. La déconstruction de deux immeubles démarrera mercredi 13 décembre.

M. B. – 07 déc. 2023 à 18:02 – Temps de lecture : 2 min



01 / 02

Le quartier sera rebaptisé Parc des Mésanges.



02 / 02

Présentation et bilan du projet de réaménagement du quartier des Mésanges. Photos Marthe Baldauf

Les principaux acteurs concernés étaient présents, Frédéric Bierry président de la CEA, Laurent Bertrand, maire de Schirmeck, accompagné de deux adjoints, Alsace Habitat et le cabinet Artelia.

Les intervenants ont présenté le bilan des différents ateliers de concertation avec la population et informé le public, de façon large sur l'avancée du dossier et les travaux envisagés.

I Idée directrice : la qualité de vie

Quatre ateliers thématiques, concernant respectivement les espaces publics, les équipements, les logements et les déplacements avaient été mis en place afin que les habitants du quartier puissent s'exprimer.

Deux questions ont été posées : qu'appréciez-vous aujourd'hui dans le quartier et pourquoi ? Qu'aimeriez-vous voir amélioré ou ajouté et pourquoi ? Un certain nombre de suggestions ont été retenues et approuvées.

L'idée directrice étant la qualité de vie, la mixité sociale, l'accompagnement de la population dans son parcours résidentiel et favoriser le lien social. En parallèle, des enjeux ont été mis en avant, tels que préserver la continuité des cheminements doux au sein du secteur, fluidifier la circulation automobile. Cette liste étant non exhaustive.

Des études, concernant le cadrage urbain et la maîtrise d'œuvre ont aussi été menées. Deux immeubles, les numéros 1 et 2 rue des Mésanges vont être déconstruits à partir du 13 décembre et remplacés par des constructions neuves.

Les immeubles numéro 3, 4 et 8 de la rue des Mésanges bénéficieront de travaux, création de balcons, espaces privatifs pour les appartements du rez-de-chaussée.

I Stationnement reporté à l'arrière des immeubles

Le stationnement sera réglementé et reporté à l'arrière des immeubles afin d'occasionner une gêne moindre mais aussi pour permettre à tous les habitants de bénéficier d'une place de parking.

Le planning prévisionnel, du dépôt du permis de construire en passant par la fin des différentes études, l'attribution des marchés et finalement les travaux en eux-mêmes mèneront à fin 2027.

Ce quartier ayant été créé en 1964 pour répondre aux besoins de logements des salariés des entreprises du secteur, c'est tout une tranche de vie, de près de 60 ans, qui va se transformer.

Monique Grisnaux, adjointe au maire, qui suit l'évolution du dossier de près, a lancé un appel aux anciens de ce quartier afin de collecter des photos, des anecdotes, pour publier un album souvenir.